Le point sur le rapport Weitzel

Autor(en): **Bugnion-Secrétan, Perle**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-284413

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le point sur le rapport Weitzel



Contrairement à ce qui a été dit ou écrit, le rapport d'Andrée Weitzel ne parle nulle part de créer un service militaire et obligatoire pour les femmes.

Il s'agit de tout autre chose, et d'une chose qui n'est pas nouvelle : les femmes ont toujours participé à la défense générale, l'histoire en donne maints exemples. Ne serait-ce que pendant la dernière guerre, elles ont fait trois millions et demi de jours de service pour la Croix-Rouge et les Services complémentaires féminins ; elles ont remplacé les hommes mobilisés dans l'économie de guerre : industrie, agriculture, administration ; chaque femme s'est efforcée de suppléer aux carences de denrées alimentaires, de textiles, de chauffage ou de gaz ; des milliers de femmes ont aidé dans des actions humanitaires telles que l'accueil des réfugiés ou ont déchiffré, recopié, trié les millions de lettres parvenant à l'Agence de recherches du Comité international de la Croix-Rouge.

Que suggère Andrée Weitzel ? Tout simplement qu'on organise à l'avance cette indispensable, cette inévitable participation des femmes à la défense générale, qu'on les y prépare pour la rendre plus efficace. A remarquer que la loi prévoit déjà que le Général peut faire appel aux femmes dans la mesure des nécessités.

La participation des femmes à la défense générale s'inscrit dans leur revendication à une intégration dans la vie sociale, politique, économique. Elle découle de leurs **obligations** de citoyennes à part entière de contribuer à la capacité de résistance du pays. Et comme la population civile serait en cas de guerre aussi menacée que l'armée, les femmes ont un **droit** à être formées à tout ce qui pourrait les aider à survivre et à faire survivre leurs enfants et leur famille.

*

Les suggestions d'Andrée Weitzel portent sur le plan de l'information et de la coordination (à confier à des femmes !), sur le plan législatif et sur celui de la formation. Là, elle propose 18 variantes, allant de la formation la plus sommaire et la plus généralisée, par exemple l'introduction de cours dans la dernière année scolaire sur le comportement et les premiers soins en cas d'accidents (route, sport, travail) ou de catastrophes, jusqu'à des cours spécifiques complémentaires pour les paysannes, les infirmières ou les fonctionnaires, ou l'usage des moyens de communication. Notons une idée originale : la préparation à l'aide à l'agriculture. Deux variantes globales ont été élaborées en réponse à des postulats de parlementaires (Mme Thalmann, MM. Tschoop et Schürmann) : esquisses d'un service national féminin ou d'un service social national avec formation théorique et stages pratiques dans les hôpitaux.

L'idée fondamentale est d'augmenter le niveau général de formation de la population en matière de survie en cas de catastrophe, et le nombre des femmes prêtes à aider. Il faut relever qu'A. Weitzel réserve les responsabilités prioritaires des femmes à l'égard de leur famille si elles ont des enfants ou des personnes âgées à leur charge.

Actuellement, le nombre des femmes instruites est insuffisant :

— les SCF sont sous-équipées par rapport aux tâches pour lesquelles on compte sur elles ;
— dans la protection civile, où la participation des femmes est primordiale et même vitale, l'effectif féminin n'est que le sixième de ce qu'il devrait être ;
— il y a un déficit de 20 % dans les effectifs de la Croix-Rouge pour les services sanitaires de l'armée. En cas de catastrophe ou de guerre, les besoins augmenteraient énormément, non seulement dans l'armée, mais dans la protection civile, pour les actions humanitaires, et pour les soins à la population civile elle-même, en particulier pour les gens âgés. On évalue ces besoins à quelque 100 000 femmes ; un grand nombre n'auraient pas besoin d'être infirmières pour être utiles, elles pourraient aider dans les services d'intendance, d'administration, de liaison, de transports, ou comme auxiliaires médicales.

*

Le rapport d'A. Weitzel va être mis en consultation, notamment auprès des organisations féminines. Les femmes auront donc l'occasion de l'étudier.

La discussion devrait se faire avec sérénité et réalisme. Ce n'est pas être alarmiste que d'étudier à l'avance les modalités pour la préparation des femmes à une situation de crise ou de catastrophe. Nous sommes dans une période dite de « paix relative », mais déjà sont évidents par exemple les risques de notre dépendance de l'étranger pour le pétrole.

Dans un pays où la neutralité perpétuelle et armée est un des instruments de la politique étrangère, préparer la défense générale, y compris la participation des femmes, ce n'est pas devenir des va-t'en-guerre, mais bien préparer cette paix que tous et toutes nous voulons.

Perle Bugnion-Secretan

une personne
toujours bien conseillée :



La cliente
de la
SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE